

Classe	Unités	ISIN	Date	VIN
C	Capitalisation ¹	BE6306087204	31/05/2024	1 356,05 €
C	Distribution ²	BE6306088210	31/05/2024	1 356,05 €

Il s'agit d'une communication publicitaire

DIERICKX LEYS FUND II DBI

Un compartiment de la sicav belge Dierickx Leys Fund II (OPC)
Société de gestion : Société belge Cadelam S.A

Rapport mensuel sur base des données du 31 mai 2024

Description du compartiment

Morningstar rating^{TM3} : n.a.

Morningstar note de durabilité^{TM4} 

Le compartiment vise à proposer le meilleur résultat global possible en euros. Le compartiment investit principalement en actions, sans répartition géographique fixe. Il permet de s'assurer que les actionnaires assujettis à l'impôt sur les sociétés reçoivent des dividendes déductibles dans le chef des revenus définitivement taxés. Le compartiment est géré activement. Le compartiment n'est pas géré par rapport à un benchmark.

Investir dans des actions via une société de manière fiscalement avantageuse ?

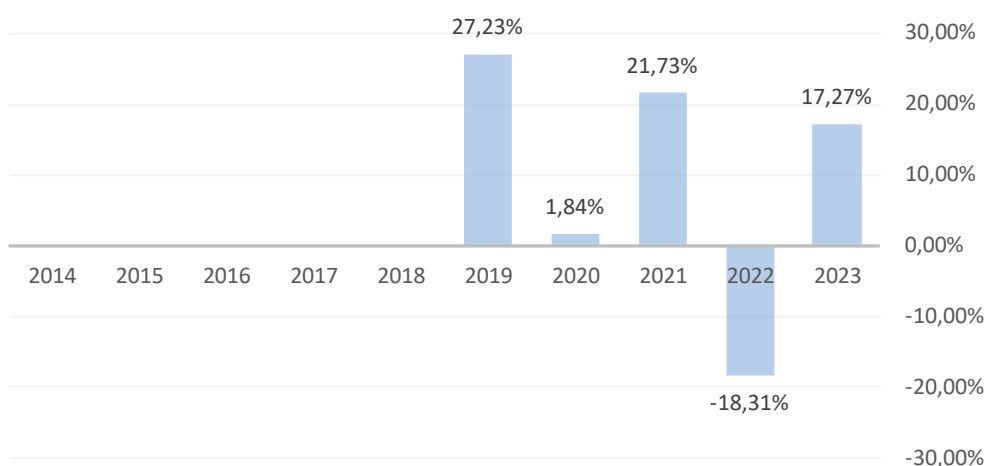
C'est tout un défi pour les sociétés. En effet, maintenant que le gouvernement a considérablement renforcé les règles il y a quelques années, les plus-values sur les transactions d'actions d'une société ne sont plus exonérées dans la plupart des cas. Les investissements doivent répondre à de nouvelles conditions strictes pour que votre société puisse encore bénéficier de la déduction des revenus définitivement taxés (déduction des RDT). Le compartiment DBI (RDT) de la sicav belge Dierickx Leys Fund II, dont Cadelam est la société de gestion, y réagit en proposant une opportunité intéressante qui permet à votre entreprise de continuer à profiter d'une exonération sur les plus-values et les dividendes. Le compartiment DBI investit en actions. Il estime ce qui entre en ligne de compte, ou non, directement en fonction des nouveaux critères imposés par le fisc. Il doit s'agir « d'entreprises imposées normalement ». Les entreprises dont le siège social est établi dans un paradis fiscal sont donc d'ores et déjà exclues. Le gestionnaire du Dierickx Leys Fund II DBI s'efforce d'obtenir une exonération fiscale maximale des plus-values et des dividendes générés par le compartiment. Le gestionnaire proposera ci-dessous des informations chaque mois sur la politique d'investissement.

Rendement au 31 mai 2024

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Performance historique par année calendrier

2023	17,27%
2022	-18,31%
2021	21,73%
2020	1,84%
2019	27,23%
2018	
2017	
2016	
2015	
2014	



Performances historiques jusqu'au 31 mai 2024

Depuis le 01/01/2023	5,25%
3 ans	2,67%
5 ans	7,60%
10 ans	-
Depuis la création	5,35%

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

Source: Dierickx Leys Private Bank

Les ratios

Volatilité sur 3 ans

14,50%

Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

Ratio de Sharpe

0,14

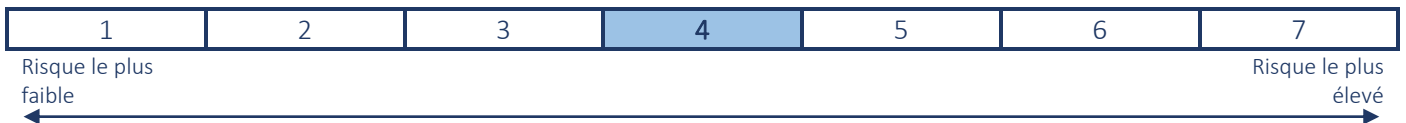
Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.

Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2019-2024



Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Indicateur de risque: consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »



⚠ Pour l'indicateur de risque, on suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier considérablement en cas de vente anticipée et le rendement peut être inférieur. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement. Nous avons classé ce produit dans la classe 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyen. Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont estimées à un niveau moyen et qu'il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous payer en raison d'un mauvais marché.

- **Risque de change:** Le compartiment est libellé en euros et peut investir une grande partie de son portefeuille en titres dans une autre devise que l'euro. Le risque de change est donc élevé.

Comme ce produit n'est pas protégé contre les performances futures du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

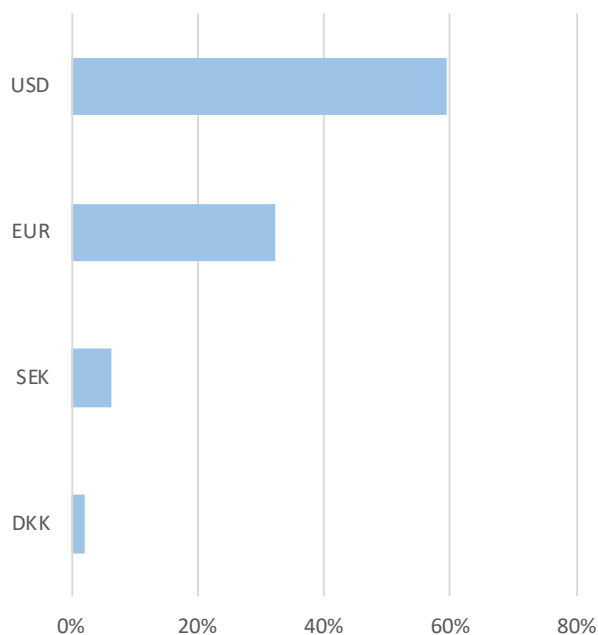
Autres données clés

Création	27 juillet 2018	Frais de sortie	0%
Échéance	aucune	Anti-dilution Levy ⁴	Oui
Catégorie	actions	Souscription/remboursement	tout jour ouvrable belge jusqu'à 16h
Frais d'entrée	maximum 1,5%	Publication des valeurs d'inventaire	De Tijd/l'Echo et dierickxleys.be
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,7 %		
Coûts de transaction	0.2%		
Souscription minimale	1 par unité		

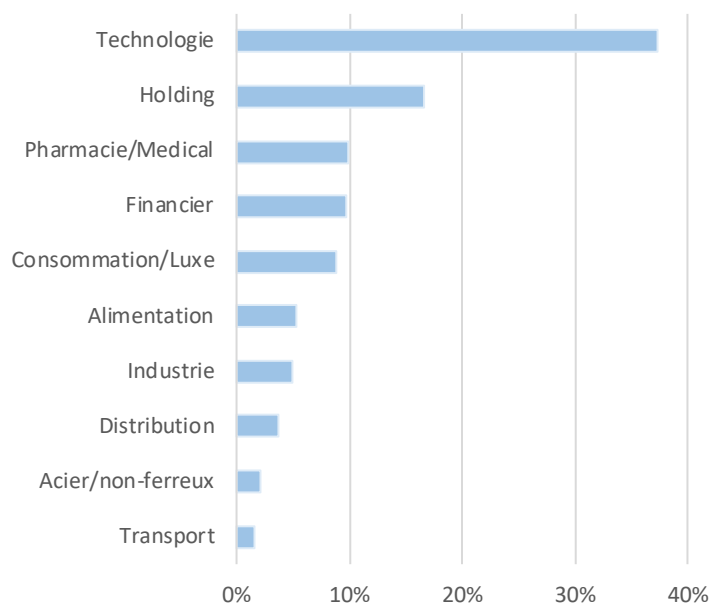
Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique

	Précompte mobilier	Taxe sur les opérations de bourse
Parts de distribution	30 % sur les dividendes distribués	Aucune
Parts de capitalisation	Aucun, car moins de 10% des actifs sont porteurs d'intérêt	1,32% à la sortie (maximum 4 000 euros par transaction)

Répartition des devises du portefeuille global



Répartition sectorielle du portefeuille d'actions



Commentaires du gestionnaire pour le mois de mai 2024

Des bourses ensoleillées au cours d'un mois de mai détrempé

Au mois de mai, les marchés d'actions ont eu droit à des résultats trimestriels généralement meilleurs que prévu, pour les entreprises européennes, mais surtout pour les américaines. L'intérêt accordé à la problématique de l'inflation et des taux a été quelque peu mis au second plan, ce qui a permis aux marchés boursiers d'atteindre encore une fois des sommets jamais atteints.

Le secteur de la technologie a retenu encore une fois l'attention. Nvidia a encore dépassé les attentes, déjà élevées, ce qui a fait gagner à l'action 26,9 %, ou quelque 700 milliards de dollars (!), en un mois. Devenu troisième principale entreprise mondiale sur base de la capitalisation boursière, le concepteur californien de puces électroniques ne voit plus devant lui que les mastodontes technologiques Apple et Microsoft. Pour devenir le champion de la bourse, le cours doit encore réaliser une progression relative de 8,7 %.

Au niveau macroéconomique, le mois du muguet n'a pas apporté de surprise. Comme attendu, la Réserve Fédérale s'en est tenue au niveau de taux actuel ; Powell, le président de la Fed, et ses disciples ont insisté sur le fait que le niveau de taux actuel est suffisant dans le cadre de ses objectifs et ont ajouté qu'une éventuelle baisse de taux n'est pas pour tout de suite.

L'indice des prix PCE de base, la mesure d'inflation de base favorite de Powell, a conservé son niveau d'avril, à 2,8 %. Par ailleurs, le PMI composite, indicateur des perspectives des services et de l'industrie manufacturière, a largement dépassé les attentes, à 54,4. Et, malgré un rapport sur l'emploi un peu moins bon que le précédent, le marché du travail reste très solide, avec un taux de chômage de seulement 3,9 %.

Les risques d'inflation ont en outre été soutenus par la décision de l'OPEP+ de poursuivre la limitation de la production pétrolière jusqu'à la fin du troisième trimestre 2024, date après laquelle la production serait peu à peu augmentée. Alors qu'au début du mois du muguet, le marché tablait encore à 90 % sur une première baisse de taux américain en septembre, ce pourcentage est retombé à 60 % fin mai.

L'inflation de base de la zone euro a augmenté inopinément, de 2,7 % en avril à 2,9 % en mai. Les attentes du marché d'une première baisse de taux en juin pour la Banque Centrale Européenne sont restées stables, renforcées par les déclarations de la présidente de la BCE, Christine Lagarde, qui s'est déclarée « really confident » sur le fait que l'inflation est désormais maîtrisée.

Les résultats au troisième trimestre de Salesforce et Veeva (chacune -13 %) ont été convaincants, mais elles ont dû revoir à la baisse leurs prévisions pour le futur. Le secteur de la protection des réseaux a été confronté à la réduction des budgets d'investissement. Les entreprises semblent moins enclines à accorder davantage de moyens à la protection de leur structure informatique. Fortinet a également perdu 6 % en mai. Adobe et Accenture (chacune -6 %) subissent également les conséquences de la révision à la baisse des prévisions pour les prochains mois. La réduction du rythme de croissance du secteur du luxe est préjudiciable pour LVMH (-5 %) et Moncler (-4 %). Eurofins Scientific (-4 %), Amazon et Aalberts (chacun -3 %) complètent la liste des perdants.

Apple Computer a repris 13 % au cours du dernier mois. ASML Holding et Melexis (chacun +5 %) représentent le secteur des semi-conducteurs. Booking Holding (+9 %), Bank of America (+8 %), Moody's (+7 %), Microsoft, Schneider Electric et Alphabet (chacun +6 %) et Investor (+5 %) complètent les noms du top 10 des hausses.

Les actions Kering ont été vendues. MSCI a rejoint le portefeuille.

Le compartiment a réalisé un rendement non annualisé de 1,23 % au cours du mois de mai.

Transactions mai 2024

↑ Achats	↓ Ventes
MSCI	KERING (EX-PPR)
↑ Accumuler	↓ Réduire
HERSHEY FOODS	MEDTRONIC INVESTOR AB-B

Inventaire mai 2024

<i>Secteur</i>	<i>Total du secteur</i>	<i>Nom</i>	<i>ISIN</i>	<i>Devise</i>	<i>Cours</i>	<i>Quantité</i>
<i>Acier/non-ferreux</i>	2,13%	NEWMONT CORPORATION	US6516391066	USD	41,94	823 998
<i>Alimentation</i>	5,30%	ANHEUSER-BUSCH INBEV	BE0974293251	EUR	57,62	1 119 672
		COCA COLA CO	US1912161007	USD	62,93	353 445
		HERSHEY FOODS	US4278661081	USD	197,83	577 703
<i>Consommation/Luxe</i>	8,84%	LVMH	FR0000121014	EUR	734,9	1 447 018
		MONCLER	IT0004965148	EUR	61,24	633 712
		BOOKING HOLDINGS	US09857L1089	USD	3776,4	1 343 228
<i>Distribution</i>	3,64%	AMAZON COM	US0231351067	USD	176,45	1 410 812
<i>Financier</i>	9,74%	KBC ANCORA	BE0003867844	EUR	46,1	611 655
		MOODY'S CORP	US6153691059	USD	396,99	1 295 010
		BANK OF AMERICA CORP.	US0605051046	USD	39,99	877 849
<i>Holding</i>	16,65%	MSCI	US55354G1004	USD	495,18	988 352
		BREDERODE	LU1068091351	EUR	114	762 546
		EXOR NV	NL0012059018	EUR	102,9	1 961 171
		SOFINA	BE0003717312	EUR	222,2	536 391
		BERKSHIRE HATHAWAY CL B	US0846707026	USD	414,4	1 710 756
		INVESTOR AB-B	SE0015811963	SEK	284,4	1 111 130
<i>Industrie</i>	4,95%	ACKERMANS VAN HAAREN	BE0003764785	EUR	162,9	363 430
		AALBERTS	NL0000852564	EUR	43,62	274 980
		SCHNEIDER ELECTRIC	FR0000121972	EUR	227,45	1 639 915
<i>Pharmacie/Medical</i>	9,85%	EUROFINS SCIENTIFIC	FR0014000MR3	EUR	55,36	918 976
		MEDTRONIC	IE00BTN1Y115	USD	81,37	354 738
		DANAHER	US2358511028	USD	256,8	798 891
		NOVO NORDISK	DK0062498333	DKK	927,3	832 342
		UNITEDHEALTH GROUP	US91324P1021	USD	495,37	907 935
<i>Technologie</i>	37,40%	ASML HOLDING	NL0010273215	EUR	870,8	1 563 957
		MELEXIS	BE0165385973	EUR	82,65	566 235
		ALPHABET INC class C	US02079K1079	USD	173,93	1 564 921
		CHECK POINT SOFTW.TECHN.	IL0010824113	USD	150,5	1 176 457
		ADOBE	US00724F1012	USD	444,76	820 093
		MICROSOFT	US5949181045	USD	415,61	1 944 367
		CISCO SYSTEMS	US17275R1023	USD	46,5	687 987
		FORTINET	US34959E1091	USD	59,32	386 083
		MASTERCARD	US57636Q1040	USD	447,07	598 181
		VISA	US92826C8394	USD	272,46	606 331
		APPLE COMPUTER	US0378331005	USD	192,33	1 172 700
		ACCENTURE PLC CLASS A	IE00B4BNMY34	USD	282,29	931 515
		VEEVA SYSTEMS -CLASS A	US9224751084	USD	174,25	294 806
		ASSA ABLOY AB -B-	SE0007100581	SEK	307,2	1 329 102
		PAYCHEX	US7043261079	USD	120,16	535 029
SALESFORCE	US79466L3024	USD	234,44	303 960		
<i>Transport</i>	1,50%	UNION PACIFIC CORP	US9078181081	USD	233,01	581 022

Politique de durabilité

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales, mais ne vise pas la réalisation d'un objectif environnemental ou social. Outre les paramètres financiers tels que le chiffre d'affaires, le bénéfice, les marges et la part de marché des entreprises dans lesquelles le compartiment investit, des paramètres non financiers sont également pris en compte. Un score ESG est utilisé pour ces paramètres non financiers. Le principe 'Best in Class / Worst in Class' est appliqué:

- Les entreprises ayant les meilleures notations en termes de risques ESG sont automatiquement acceptées dans l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection comprend toutes les entreprises (excepté celles qui ont déjà été exclues sur la base du secteur auxquelles elles appartiennent ou sur la base de la liste d'exclusion de la Caisse de retraite gouvernementale de la Norvège) avec un rating de risque ESG de 29,99 ou inférieur (soit jusqu'à un « medium risk ») et pour lesquelles ne se sont pas produits des incidents controversés du Level 4 ou supérieur.
- Les entreprises ayant les moins bonnes notations en termes de risques ESG sont automatiquement exclues de l'univers d'investissement de Dierickx Leys Private Bank. Cette sélection couvre toutes les entreprises avec un rating de risque ESG de 40 ou plus (soit un « severe risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 5.
- Les entreprises qui ne font partie ni des « Best in Class », ni des « Worst in Class » sont toujours traitées dans une procédure de délibération manuelle. Concrètement, ce sont donc des entreprises avec un rating de risque ESG compris entre 29,99 et 40 (soit un « high risk ») et/ou pour lesquelles se sont produits un ou plusieurs incidents controversés du Level 4. Dans la procédure de délibération, ces entreprises sont analysées au cas par cas.

Le manager ESG conduit alors une analyse ESG objective, indépendamment d'éventuelles caractéristiques financières favorables, en veillant à ce que chaque produit financier dont il faut délibérer bénéficie d'un traitement égal (en d'autres termes: rigoureux) sur le plan des risques ESG.

Outre l'exclusion, le score ESG fait partie intégrante de la procédure de décision d'investissement. Le score ESG intègre des thèmes et des risques environnementaux et/ou sociaux comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, la protection et la sécurité des données, et la diversité. Selon le secteur ou l'entreprise, la matérialité d'un risque est prise en compte. Vous trouverez plus d'informations sur la politique de durabilité ESG sur le site <https://www.dierickxleys.be/fr/politique-de-durabilite-esg>

SFDR: Le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales (ou une combinaison de ces caractéristiques) telles que décrites à l'article 8 du SFDR.

La décision d'investir dans le compartiment doit tenir compte des caractéristiques ou des objectifs de ce compartiment.

¹ Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

² Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

³ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses de placement. La notation Morningstar est une évaluation quantitative du rendement historique d'un fonds d'investissement en tenant compte du risque et des coûts réglés. Il ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé sur base d'une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et sont comparés à des fonds d'investissement similaires. En fonction de leur score ils reçoivent une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, les 10% des scores les plus élevés obtiennent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% moyens 3 étoiles, les 22,5% suivants 2 étoiles et les 10% moins performants une étoile. Le score est calculé mensuellement en fonction du rendement historique sur trois ans et ne tient pas compte de l'avenir.

⁴ Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissement. La notation Morningstar Sustainability Rating permet aux investisseurs d'évaluer les investissements en matière de durabilité sur la base des trois facteurs suivants : Environmental (environnement), Social (politique sociale) et Governance (bonne gouvernance d'entreprise). Le score exprimé en globes sur une échelle de 1 à 5 donne directement aux investisseurs un aperçu du degré de durabilité d'un portefeuille de fonds. Les fonds d'investissement sont classés par catégorie, comparés à des fonds d'investissement similaires sur la base de leur score de durabilité et obtiennent un à cinq globes. Dans chaque catégorie, les 10% les mieux notés obtiennent 5 globes, les 22,5% suivants obtiennent 4 globes, les 35% du milieu obtiennent 3 globes, les 22,5% suivants obtiennent 2 globes et les 10% les moins bien notés obtiennent un globe. L'attribution de cette échelle de notation au compartiment ne signifie pas que le compartiment répond à vos propres objectifs de durabilité.

⁵ L'« anti-dilution levy » est un mécanisme permettant aux différents compartiments de la sicav de compenser les coûts de transaction résultant de souscriptions et de rachats importants par des investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne doivent plus prendre en charge indirectement les coûts de transaction, car ces coûts peuvent être répercutés directement aux investisseurs entrants et sortants. Le mécanisme n'est appliqué que lorsqu'un seuil déterminé est atteint. Le conseil d'administration de la sicav fixe un seuil comme événement déclencheur pour les souscriptions ou rachats nets. Ce seuil est déterminé par compartiment et exprimé en pourcentage du total des actifs nets du compartiment en question. Dès que le seuil est dépassé, le « Liquidity Pricing Comité » de la sicav doit prendre la décision explicite d'imputer les frais nets de transaction aux investisseurs entrants et sortants. La décision porte à la fois sur le montant du coût supplémentaire et sur l'application ou non du mécanisme lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le coût supplémentaire est calculé sur la base des commissions de courtage externes, des impôts, taxes et droits, ainsi que sur la base de l'écart supplémentaire entre les cours acheteur et vendeur des transactions effectuées par le compartiment suite à la souscription et au rachat d'actions. Le coût supplémentaire est réparti proportionnellement sur le nombre total d'actions souscrites et rachetées. Le conseil d'administration de la sicav a décidé d'appliquer l'anti-dilution levy pour ce compartiment.

Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.

Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur <https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys> et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: <https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur>.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à legal@dierickxleys.be. Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à ombudsman@ombudsfin.be. Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.